



REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE LABRUGUIERE

# NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

- ✓ Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation.

- ✓ Pour faciliter la lecture, les chiffres ont été arrondis à l'euro près.
- ✓ Pour les budgets annexes, les montants sont affichés en H.T.

# BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1- Pour assurer son fonctionnement, la Ville a dépensé 5 759 766 €

#### a) Les charges à caractère général (chapitre 011) s'élèvent à 1 584 353 €

soit une augmentation de 4.87% par rapport à 2024

Les dépenses relatives à la consommation d'électricité, de gaz et de carburants représentent 29 % des dépenses à caractère général.

Article	Libellé	CA 2023	CA 2024	CA 2025	Evolution 2024/2025
		507 715,34	494 132,26	463 647,79	-6,17%
606120	Electricité	278 150,50	269 996,60	279 099,23	3,37%
606121	GAZ	198 408,37	190 884,49	150 229,43	-21,30%
60621	Combustibles	11 750,76	11 565,55	15 511,66	34,12%
60622	Carburants	19 405,71	21 685,62	18 807,47	-13,27%

L'achat de prestations de services (compte 6042 : 119 417 €) retrace le coût des repas commandés pour la restauration scolaire. Il reste stable par rapport à 2024.

Les dépenses d'eau et d'assainissement (Compte 60611) s'élèvent à 52 552 €.

Les fournitures d'entretien (Compte 60631) représentent un montant de 18 405 € pour tous les bâtiments.

L'achat de fournitures et de petit équipement (cpt 60632 : 121 112 €) diminue de 4%. Cette dépense est liée aux interventions réalisées par les agents du Centre Technique Municipal.

Les dépenses liées aux contrats de prestations de services (cpt 611 : 118 969 €) sont en forte augmentation du fait de la signature du marché avec Loisirs Education & Citoyenneté (LE&C) pour la gestion et l'accueil du périscolaire et de l'extrascolaire (99 115 €). En contrepartie, en recettes nous enregistrons le reversement du Bonus Territoire de la CAF et le chapitre 65 en dépense sera en diminution du fait du non versement en totalité de la subvention à l'association Elan.

Les dépenses de réparations de véhicules restent stables (cpt 61551 : 36 656 €). Les engins spécifiques comme l'épaveuse, la balayeuse ou la nacelle vieillissent. Un remplacement devra être programmé pour éviter une augmentation trop importante des réparations.

Le coût des maintenances reste un poste important (cpt 6156 : 113 681 €) : maintenance des logiciels (état civil, restauration scolaire, marchés publics, comptabilité, vidéoprotection...), sur de nombreux équipements (chaufferies, défibrillateurs, copieurs, balayeuse, auto-laveuse, cloches ...), vérifications réglementaires des ascenseurs, du matériel incendie...

Les primes d'assurances (comptes 6161 et 6168 : 56 773 €) augmentent de 9.8%.

Le compte 6227 Frais d'acte et de contentieux : 29 503 € reprend le contrat d'assistance juridique annuel ainsi que des frais d'avocats, des honoraires d'experts judiciaires, des frais de géomètres. Ces dépenses sont en augmentation de 62% par rapport à 2024.

Le compte 6228 Divers : 21 082 € totalise les interventions du cabinet d'analyses financières et les diagnostics organisationnels du Centre de Gestion (Hôtel de Ville).

Les dépenses pour les animations (Fêtes générales, Bodégas, fête de l'eau, marché de Noël, Forum des associations, expositions, goûter des aînés, ..... ) représentent un montant de : 29 299 € (compte 6232).

Le compte 6236 : 9 163 € retrace les dépenses liées à l'impression des programmes du Centre Culturel, des flyers de l'EVS et diverses affiches et banderoles.

Le compte 6237 : 10 640 € correspond à l'impression du Pylône.

Les frais de transports (compte 6247) pour les sorties scolaires (Piscine, gymnase, spectacles, ..... ) restent stables : 17 549 €.

Les frais de télécommunication (Compte 6262) sont en augmentation de 11% suite au passage en IP.

Les dépenses des services bancaires sont en augmentation du fait de la mise en place d'un terminal bancaire au Centre Culturel (Compte 627 : 1 807 €).

Le compte 6282 comptabilise les frais de gardiennage de la forêt pour un montant de 26 473 € (10 % des recettes issues de la forêt perçues l'année précédente), les contributions à l'ONF, PEFC, COFOR81, France Bois et Forêt.

Au compte 6288 : Autres services extérieurs : 27 916 € dont 24 200 € pour la programmation des spectacles au Centre Culturel et 3 700 € pour les spectacles des écoles.

**b) Les dépenses de personnel (chapitre 012) s'élèvent à 2 786 053 €**

*soit une baisse de 4 % par rapport à 2024.*

On peut noter une baisse de la rémunération des titulaires (10%) dû au départ à la retraite de 2 agents et à la mutation de 3 autres. Pour 2 d'entre eux, les postes sont restés vacants plusieurs mois et pour les 3 autres agents, ils ont été remplacés par des contractuels.

Depuis le 1er mars 2025, un abattement de 10% sur la rémunération des fonctionnaires est appliqué en cas de maladie.

Des agents ont été recrutés en cours de l'année pour des remplacements de durée variable pour le bon fonctionnement des groupes scolaires ainsi qu'un agent pour occuper le poste d'animatrice au sein de l'Espace de Vie sociale « Le Pont ».

La rémunération des non titulaires est donc en augmentation de 21%.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, la cotisation patronale CNRACL a augmenté de 3 points.

La Commune a versé une participation aux 28 agents ayant adhéré au contrat de prévoyance de Collecteam. Cela représente un montant de 3 215 € pour 2025.

c) Les atténuations de produits (chapitre 014) s'élèvent à 53 769 €

La Commune a été sanctionnée au titre du non-respect des obligations en matière de logements sociaux (article 55 de la loi de solidarité et renouvellement urbain). Au 01/01/2024, le taux de logements sociaux était de 11.5 % pour un taux cible de 20 % (nombre de logements manquants : 250).

Le calcul effectué par l'Etat tient compte du potentiel fiscal par habitant, des dépenses réelles de fonctionnement N-2, du nombre de résidences principales, du nombre de logements sociaux ...

d) Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) s'élèvent à 714 967 €

Le poste de dépenses le plus important est le compte 6574 Subventions aux associations pour un montant de 566 681 €.

Le compte 65561 enregistre la participation annuelle aux frais de fonctionnement du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc pour 20 049 €, et le forfait pour la Scène Nationale d'Albi pour 5 000€.

Les indemnités versées aux élus sont inscrites au compte 65311 et représentent un montant de 82 867 €.

Le compte 65811 : 4 633 € regroupe les achats de licences pour l'utilisation des divers logiciels et les certificats électroniques nécessaires à la dématérialisation des documents.

e) Les charges financières (chapitre 66) s'élèvent à 91 969 €

Ce chapitre représente le paiement des intérêts de tous les emprunts de la Commune.

Un nouvel emprunt de 850 000 € a été contracté le 05 juin 2025 pour les pistes cyclables.

Le montant de la dépense est toutefois en légère baisse (3.6%) du fait de la diminution de l'encours de la dette.

f) Les charges exceptionnelles (chapitre 68) s'élèvent à 13 007 €

Ce chapitre enregistre une provision sur créances douteuses d'un montant de 13 007 €.

## 2- La Ville a enregistré 7 515 309 € de recettes de fonctionnement

### a) Les atténuations de charges (chapitre 013) s'établissent à 84 966 €

Les remboursements de salaires dans le cadre d'accidents de travail ainsi que les pensions d'invalidités et les indemnités versées pour la mise en place de services minimums d'accueil dans les écoles lors des journées de grève et les congés paternité sont saisis sur ce compte.

### b) Les produits des services et ventes diverses (chapitre 70) s'élèvent à 749 524 € soit une augmentation de 48.5 % par rapport à 2024

Les recettes concernant les ventes de bois sont en forte augmentation : 453 601 € contre 199 454 € en 2024.

Les ventes de concessions (70311) enregistrent un montant de 4 935 € (-14.40 %)

Le compte 70321 correspondant aux recettes de fourrières s'élève à 5 340 € (+30 %)

Les recettes de l'aire de camping-cars diminuent de 21% pour un montant de 18 295 €.

Le compte 7062 enregistre les recettes de spectacles pour un montant de 8 066 € (+24,4 %)

La régie restauration scolaire enregistre une recette constante de 147 199 €

Les autres recettes se maintiennent.

### c) Les impôts et taxes (chapitre 73) ont rapporté 4 370 504 € soit une augmentation de 5.3%

Les recettes fiscales, produits de la taxe foncière sur les propriétés bâties et sur les propriétés non bâties, de la taxe d'habitation ainsi que l'impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER : imposition des éoliennes terrestres situées sur la Commune raccordées au réseau) ont évolué de 9.46 % par rapport aux montants perçus en 2024.

73	Impôts et taxes	2023	2024	2025
73111	Contributions directes	2 760 890 €	2 841 513 €	3 013 726 €
73114	IFER	30 029 €	30 922 €	31 476 €
73118	Autres impôts (rôles suppl.)	10 273 €	1 873 €	100 991 €
		<b>2 801 192 €</b>	<b>2 874 308 €</b>	<b>3 146 193 €</b>

Les taxes additionnelles aux droits de mutations des biens immobiliers (compte 73123 : 122 547 €) diminuent de 23%.

La taxe de consommation finale d'électricité reversée par tous les fournisseurs d'énergie électrique (compte 73141 : 146 835 €) est en diminution de 5.7%.

La Dotation de Solidarité Communautaire (Cpte 73212 : 193 185 €) ainsi que le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (Cpte 732221 : 125 627 €) sont stables par rapport à 2024

- d) Au titre des dotations et participations (chapitre 74), la Ville a perçu 2 006 089 € soit une augmentation de 9.8%

Le montant des 3 dotations (Dotation Globale Forfaitaire + Dotation de Solidarité Rurale + Dotation Nationale de Péréquation) évolue de 9.4 % par rapport à l'année 2024.

74	Dotations et participations	2023	2024	2025
74111	Dotation Globale Forfaitaire	409 080 €	411 943 €	414 716 €
	DGF / Biodiversité	26 162 €	- €	
741121	Dotation de solidarité rurale	750 709 €	834 679 €	942 785 €
74127	Dotation nationale de péréquation	53 920 €	59 438 €	71 326 €
		<b>1 239 871 €</b>	<b>1 306 060 €</b>	<b>1 428 827 €</b>

Le compte 74718 enregistre un montant de recettes de 35 608 € dont 28 459 € correspondant à l'accompagnement financier du service public petit enfance, 6 539 € pour le remboursement des colos apprenantes.

La participation de la CAF dans le cadre de la convention d'objectifs est de 38 844 € (Compte 7478222)

L'Etat a compensé les exonérations relatives à la fiscalité locale (Foncier bâti & foncier non bâti) pour un montant de 431 162 € (Cpte 74833).

La dotation pour les titres sécurisés (cartes nationales d'identité et passeports) est constante (cpte 7485 : 17 457 €)».

- e) Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) s'élèvent à 301 050 €

Le reversement par LEC de la participation de la CAF dans le cadre de la gestion du péri et de l'extra-scolaire s'élève à 59 767 € (Compte 7518).

Les loyers perçus pour la mise à disposition de locaux (cpte 752) ainsi que les redevances de l'éolien (cpte 75813) restent stables (179 189 €).

Au Compte 75888, un titre de recette pour un montant de 52 333 € a été émis pour le remboursement des frais de mise en sécurité de l'immeuble 8 Rue Sergent Dougados. Ce compte enregistre également les remboursements de sinistres pour un montant de 9 566 €.

- f) Les produits exceptionnels (chapitre 77) représentent 3 171 €

Ce chapitre enregistre la vente de 7 parcelles dans le cadre du Patu En Gélis (cpte 775 : 2 555 €).

**Pour l'exercice 2025, la section de fonctionnement fait apparaître un résultat net de 1 755 542 €**

<b>BUDGET PRINCIPAL : Section de fonctionnement 2025</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>CA 2025</b>
011	Charges à caractère général	1 584 353 €
012	Charges de personnel	2 786 053 €
014	Atténuations de produits	53 769 €
65	Autres charges de gestion courante	714 967 €
	<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DE SERVICES</b>	<b>5 139 142 €</b>
66	Charges financières	91 969 €
67	Charges exceptionnelles	- €
68	Dépréciations des actifs circulants	13 007 €
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>5 244 118 €</b>
042	Opérations d'ordre entre sections	515 646 €
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 759 766 €</b>
<b>Chapitre</b>	<b>RECETTES</b>	<b>CA 2025</b>
013	Atténuations de charges	84 966 €
70	Produits des services	749 524 €
73	Impôts et taxes	4 370 504 €
74	Dotations et participations	2 006 089 €
75	Autres produits de gestion courante	301 050 €
	<b>TOTAL RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>	<b>7 512 133 €</b>
76	Produits financiers	3 €
77	Produits exceptionnels	3 171 €
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>7 515 309 €</b>
042	Opérations d'ordre entre sections	
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 515 309,00 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>Chap. DEPENSES D' INVESTISSEMENT</b>			<b>Chap. RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		
	<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>3 115 454 €</b>	13	<b>Subventions reçues</b>	<b>587 818 €</b>
			1641	Emprunt	850 000 €
16	Remboursement de la dette	356 399 €	165	Dépôts & cautionnements	- €
27	Autres immobilisations financières	20 833 €	1068	Excédent mobilisé	1 523 528 €
10	Reversement Taxes d'Aménagement	- €	10222	Ressources propres : FCTVA	402 136 €
13	Subvention d'investissement	- €	10226	Taxes d'aménagement	37 739 €
45	Dépenses sous mandat	210 795 €	23	Annulation immobilisation	210 795 €
			45	Recettes sous mandat	210 795 €
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>3 703 481 €</b>		<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>3 822 811 €</b>
	<b>Dépenses d'ordre</b>			<b>Recettes d'ordre</b>	
040	Opérations d'ordre entre sections	- €	040	Opérations d'ordre (amortissements ...)	515 646 €
041	Opérations patrimoniales	33 778 €	041	Opérations patrimoniales	33 778 €
	<b>TOTAL DEPENSES D' INVESTISSEMENT</b>	<b>3 737 259 €</b>		<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 372 235 €</b>

### 3- La Ville a investi 3 703 481 € pour ses dépenses réelles

- <b>Opération de réhabilitations de façades (20422)</b>	<b>377 €</b>
1 dossier a abouti en 2025	
- <b>Subvention d'équipement</b>	<b>49 533 €</b>
Participation réhabilitation Ruisseau des Gaux et du Pont d'en Laure	
- <b>Subvention d'investissement</b>	<b>229 500 €</b>
Maison de retraite	
- <b>Op 195 : Acquisitions de matériels</b>	<b>49 467 €</b>
Achat fourgon, outillage, chariots ménage, copieur, billetterie CC, achat PC, ....	
- <b>Op 197 : Bâtiments communaux</b>	<b>109 765 €</b>
Mise en sécurité 8 rue Sergent Dougados, changement centrale d'air CC, extension système chauffage HDV, .....	
- <b>Op 198 : Bâtiments scolaires</b>	<b>30 591 €</b>
Plantations cours Ecole Pasteur, reprise fissures façades Ecole M.Curie, achat 3 PC enseignants, remplacement pompes à chaleur Ecole Saint-Hilaire	
- <b>Op 199 : Aménagement voies communales</b>	<b>190 178 €</b>
Réfection des voiries, reprise du réseau pluvial Bd Pinel, Marquage route de Ganès, Plaques de rues, Etude hydraulique pluvial Les Auriols	
- <b>Op 200 : Aménagement du Centre-Ville</b>	<b>4 803 €</b>
Maitrise d'œuvre Aménagement des abords de l'hôtel de Ville	
- <b>Op 201 : Aménagement de la crèche</b>	<b>143 469 €</b>
Maitrise d'œuvre et travaux pour l'aménagement de la crèche	
- <b>Op 203 : Requalification urbaine</b>	<b>386 546 €</b>
Etudes de requalification des entrées de ville Avenue d'En Thibaud	
- <b>Op 205 : Immeuble / Bd Gambetta : Carré L</b>	<b>34 480 €</b>
Etude et diagnostics pour la réhabilitation de l'immeuble	
- <b>Op. 210 : Aménagement de pistes cyclables</b>	<b>1 312 036 €</b>
Requalification urbaine et aménagement de liaisons douces sur l'Avenue Général de Gaulle	
- <b>Op 215 : Eclairage public</b>	<b>56 156 €</b>
Mise aux normes de plusieurs points d'éclairage publics, achat de drivers	
- <b>Op 242 : Forêt communale</b>	<b>37 674 €</b>
Travaux d'entretien routier, travaux sylvicoles	
- <b>Op 302 : Installations sportives</b>	<b>190 692 €</b>
Extension du club house, aménagement abords Pumptrack, relampage gymnase	

- <b>Op 308 : Zone d'En Laure</b>	<b>260 058 €</b>
Aménagement d'un gîte grande capacité, remplacement barrière aire de camping-cars	
- <b>Op 310 : Cimetières</b>	<b>17 436 €</b>
Columbarium - 33 cases - cimetière neuf	
- <b>Op 953 : Accessibilité des bâtiments communaux</b>	<b>3 576 €</b>
DAT Accessibilité Cosec-Gymnase	
- <b>Op 961 : Défense Incendie</b>	<b>9 109 €</b>
Remplacement poteau incendie Avenue Général de Gaulle, pose poteau incendie Le Réclot, création citerne Bouyssou de Rougery	
- <b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>3 115 454 €</b>

Le remboursement du capital emprunté par la Ville, auprès des banques s'élève à 356 399 € (compte 1641 ;1672 ;1678).

L'acquisition des terrains « En Rouch », et « la Tignarié » par le biais de portages auprès de l'Etablissement Public Foncier (compte 27638) représente 20 833 €.

Réimputation des dépenses concernant les travaux d'assainissement Avenue Général de Gaulle (tranche 1) au chapitre 45 (dépenses sous mandat) et remboursées par la CACM.

### **Les restes à réaliser en dépenses qui seront reportés sur 2026, représentent 1 240 487 €**

Les principales dépenses engagées sont :

Solde subvention Maison de retraite

Subvention façades

Acquisition de matériel et mobilier

Travaux de raccordement assainissement MJC Gaux

Travaux de goudronnage de diverses voies

Travaux d'aménagement de la crèche

Fin des travaux pour la requalification urbaine En Thibaut

Maitrise d'œuvre réhabilitation immeuble 8 Bd Gambetta

Aménagement de pistes cyclables Avenue Général de Gaulle

Remplacement candélabres

Remplacement caméras Centre Culturel

Maitrise d'œuvre pour la mise aux normes de l'accessibilité au COSEC

Pose poteau incendie route de Ganès

Fin des travaux pour la mise en place de la citerne incendie Bouyssou de Rougery

#### **4- Pour financer ses investissements, la Ville a perçu 3 822 811 € de recettes réelles**

✓ Au chapitre 13, les subventions perçues sont les suivantes :

○ Etat / Mobilité actives : Piste cyclables Avenue Général de Gaulle	416 649 €
○ Etat / DSN : Evènement climatique 05/2020	7 848 €
○ Etat / FIPD : Gilet pare-balle	500 €
○ Etat : Installation de 3 caméras de vidéoprotection « La Sigourre »	6 160 €
○ Etat / Fonds vert 2024 : Point incenie Bouyssou de Rougery	22 335 €
○ Etat / DETR 2024 : Végétalisation de l'école Pasteur	4 509 €
○ Région : Programme façades Bourg-centre	19 442 €
○ Région : Aménagement gîte grande capacité	21 265 €
○ Département : Un arbre un collégien	1 698 €
○ Département : Pistes cyclables 3 <sup>ème</sup> tranche	52 540 €
○ CACM : Requalification urbaine En Thibaud	24 091 €
○ CACM : Aménagement gîte grande capacité	10 778 €

**Total des subventions reçues**

-----  
**587 818 €**

- ✓ Le Fonds de Compensation de la TVA s'élève à 402 136 € (cpte 10222). La Commune récupère la TVA sur certaines dépenses d'investissement à hauteur de 16.404 % sur le montant TTC des dépenses de l'année précédente.
- ✓ Le produit des taxes d'aménagement est de 37 739 € (cpte 10226). La taxe d'aménagement est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable).
- ✓ L'excédent de fonctionnement mobilisé pour financer les investissements avait été voté pour un montant de 1 504 500 €
- ✓ Un emprunt de 850 000 € a été réalisé (compte 1641)

Au chapitre 040, figure le montant des amortissements pour 515 646 €.

**Les restes à réaliser en recettes qui seront reportés sur 2026, représentent 967 712 € :  
Subventions accordées mais non perçues pour les opérations suivantes :**

Solde Intempéries 05/2020	18 688 €
DSIL Eclairage public 2021	7 014 €
Pistes cyclables	532 326 €
Pumptrack	34 230 €
DECI Bouyssou de Rougery	13 803 €
DECI Ganès	10 405 €
Requalification En Thibaud	61 444 €
Aménagement de la crèche	289 802 €

# Vue d'ensemble Compte Administratif 2025

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

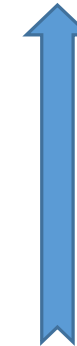
Recettes 2025	-	Dépenses 2025	+	<i>Excédent antérieur reporté</i>	=	<b>Excédent 2025</b>	-	<b>Mobilisation</b>	=	<b>Excédent de Fonctionnement à reporter en 2026</b>
7 515 309,16		5 759 766,83		1 777 613,70		3 533 156,03		470 098,58		3 063 057,45

## SECTION D' INVESTISSEMENT

Recettes 2025	-	Dépenses 2025	+	<i>Déficit antérieur reporté</i>	=	<b>Déficit</b>
4 372 235,98		3 737 259,85		-832 299,62		-197 323,49

<u>Montant des Restes à Réaliser en Dépenses :</u>	1 240 487,18
<u>Montant des Restes à Réaliser en Recettes :</u>	967 712,09
	-470 098,58

**Besoin de Financement**



Afin de couvrir le besoin de financement de la Section d'Investissement,  
le montant de 470 098.58 € sera mobilisé sur l'excédent de fonctionnement dégagé en 2025

# BUDGETS ANNEXES

## BUDGET DU SERVICE DES POMPES FUNEBRES

### 1- Section de fonctionnement

**Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 86 698 € (-12.6 %) :**

- Les dépenses à caractère général pour 28 540 €
- La valorisation du personnel à 58 000 €
- Les autres charges de gestion courante à 1 €
- La dotation aux amortissements pour 157 €

**Les recettes d'exploitation représentent un montant de 87 456 € (-9.2 %) :**

Ces recettes correspondent aux prestations facturées : obsèques (58 sépultures en 2025, 58 sépultures en 2024, 62 sépultures en 2023, 66 sépultures en 2022) et autres opérations funéraires (arrivées de corps, creusement de fosses ...)

**L'exercice 2025 affiche un excédent en section d'exploitation de 758 €.**

**Augmenté des excédents antérieurs cumulés (55 867 €), l'excédent d'exploitation à reporter sur le budget 2026 sera de 56 625 €.**

### 2 - Section d'investissement

Il n'y a pas eu de dépenses d'investissement.

Les recettes d'investissement représentent 157 € correspondant au montant des amortissements.

**L'excédent d'investissement à reporter sur le budget 2026 sera de 14 195 €.**

## BUDGET DU SERVICE CINEMA

Ce budget annexe, permettant d'individualiser les dépenses et les recettes propres à l'unique activité cinéma du Rond-point, n'affiche qu'une section d'exploitation.

### **Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 45 399 € :**

- 13 307 € pour la programmation et la location des films auprès de Véociné
- 1 932 € pour la maintenance des appareils de projection
- 1 872 € pour les affiches
- 3 220 € pour l'impression des tickets, et des programmes
- 44 € pour les frais bancaires (TPE)
- 590 € de cotisations (Agence Développement Régional, Art & Essai)
- 4 434 € pour les taxes versées au Centre National du Cinéma (calculées sur le nombre d'entrées)

La valorisation du personnel correspond à une année normale : 20 000 €

### **Les recettes d'exploitation représentent un montant de 40 467 € :**

Ces recettes correspondent aux entrées pour un total de 32 062 € soit une baisse de 18% par rapport à 2024 (7 345 entrées contre 8 954 en 2024), et à la subvention « Art & Essai » versée par le CNC pour un montant de 8 404 € (10 596 € en 2024).

### **Pour l'exercice 2025, ce budget présente un déficit de 4 933 €**

**Le résultat cumulé des années précédentes étant en déficit de 3 447 €, le résultat d'exploitation à reporter sur le budget 2026 sera de – 8 380 € en dépenses.**

